

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2013)
Heft: 1991

Artikel: UBS à l'imparfait? : Ça reste à voir : une série impressionnante et inquiétante de dysfonctionnements
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UBS à l'imparfait? Ça reste à voir

Une série impressionnante et inquiétante de dysfonctionnements

Jean-Pierre Ghelfi - 27 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23151>

En octobre 2008, au plus fort de la crise financière, UBS SA n'a donc pas seulement été secourue par la Confédération helvétique et la Banque nationale suisse pour un montant annoncé supérieur à 60 milliards de francs, mais a aussi emprunté plus de 77 milliards de dollars à la Banque centrale américaine (la *Fed*).

Ces deux interventions sont de nature différente. Dans le premier cas, il s'est agi d'alléger le bilan de la banque de créances pourries («*illiquides*» dit-on dans le langage codé des financiers) de manière à rétablir un niveau de fonds propres suffisant. Dans le second cas, de fournir des liquidités pour éviter la paralysie du marché interbancaire - paralysie qui aurait bloqué l'ensemble du système de paiements et par voie de conséquence le fonctionnement de toute l'économie.

UBS récuse la mise en parallèle de ces deux interventions. L'action de la *Fed* visait, dit UBS, à inonder en liquidités le marché financier américain menacé d'implosion par la faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre 2008. D'ailleurs, précise UBS, la banque n'a fait qu'un usage très restreint de cette facilité. Cette interprétation correspond-elle à la réalité? Le [communiqué](#) de la *Fed* indique que les banques

«*contreparties à ces opérations pourront emprunter n'importe quel montant qu'elles souhaitent en fournissant les garanties adéquates*». On peut donc se demander pourquoi UBS a emprunté plus de 77 milliards de dollars si elle n'en avait pas vraiment besoin.

Jouer les intermédiaires

De toute façon, l'histoire est encore plus complexe. En dépit des soutiens massifs dont elle a bénéficié, UBS n'est pas parvenue à se refinancer sur le marché interbancaire suisse, c'est-à-dire à obtenir des prêts à court terme d'autres banques de manière à disposer en tout temps des sommes nécessaires pour faire face aux engagements. Plutôt que de prêter à UBS, les banques ont préféré déposer leur surplus momentané de liquidités à la Banque nationale. Et c'est cette dernière, pendant une longue période, qui a joué en quelque sorte les intermédiaires en fournissant à UBS les liquidités dont elle avait besoin.

Les documents du Département de justice américain concernant les manipulations du Libor ([cf. article précédent](#)) évoquent les directives données au sein de la banque pour que les taux d'intérêt communiqués quotidiennement se situent «*dans la moyenne*» au cours de cette période troublée. L'idée

était de ne pas attirer l'attention sur le fait qu'UBS était en grande difficulté. Attitude risible, car s'il est un milieu où l'on est parfaitement au courant de la situation d'UBS, c'est bien le monde bancaire. D'ailleurs, le premier article relatif aux manipulations du Libor dans lequel UBS est explicitement mentionnée est le *Wall Street Journal*, le quotidien de la finance de New York, dont la source ne peut être qu'un ou des concurrents qui savaient pertinemment que les taux indiqués par la banque suisse ne correspondaient pas à la réalité du marché.

Propos stupides

Rappelons aussi qu'à la même époque, un employé travaillant à Londres ([DP 1978](#)) procède à des opérations spéculatives qui engendreront des pertes supérieures à deux milliards de francs. Les manipulations sur le Libor sont devenues des pratiques quasi institutionnalisées. La banque est engagée à fond, directement ou par l'intermédiaire de filiales, dans les opérations de produits dérivés basés sur les *subprimes* qui engendreront finalement des dizaines de milliards de pertes. Dans chacun de ces cas, les enquêtes des autorités de surveillance relèveront des insuffisances crasses en matière d'organisation et de

surveillance, que les services internes de contrôle seront incapables d'identifier. Il y avait assurément quelque chose de pourri dans la manière dont la banque fonctionnait. Avait? Ça reste à voir.

A cause d'UBS, la Suisse a dû se plier aux exigences des Etats-Unis en matière de livraison de renseignements sur la clientèle des banques. A cause d'UBS, la Suisse a dû se doter d'une législation relative aux banques trop grandes pour

faire faillite ([DP 1948](#)) contre laquelle son PDG de l'époque, Oswald Grübel, a protesté, la qualifiant d'inadmissible, d'excessive et portant atteinte à la compétitivité de la place financière... Propos aussi stupides que la manière dont les affaires étaient conduites. Etaient? Ça reste à voir.

Sans l'aide de la Confédération, l'intervention de la Banque nationale qui a parfaitement joué son rôle de «*prêteur de dernier ressort*», et le soutien

potentiel des contribuables, on peut se demander ce qui serait advenu d'UBS en 2008. Peut-être une restructuration comme celle que vont vivre des banques chypriotes lui aurait-elle été imposée?

Bref, l'action du secteur public a été positive et déterminante. Ne serait-ce pas temps que le milieu de la finance, et plus généralement des affaires, rarement en mal de dénigrer «*l'interventionnisme étatique*», s'interroge sur les valeurs qu'il entend vraiment défendre?

Commerce des matières premières, corruption et autres risques

Une procédure pénale à Malte fait apparaître une société lucernoise et un compte bancaire luganais

Federico Franchini - 27 mars 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23131>

Trafigura n'est pas très connue du grand public. C'est pourtant la troisième société suisse en termes de chiffre d'affaires ainsi que le troisième plus important négociant indépendant en produits pétroliers. Active justement dans le commerce et dans l'extraction des matières premières, la société a son siège à Lucerne et des filiales de *trading* à Genève (voir aussi [DP 1920](#)).

Depuis quelques semaines, Trafigura fait les gros titres de la presse maltaise pour une affaire de corruption présumée. Une affaire de pots-de-vin qui passerait par la Suisse, plus précisément par Lugano.

C'est en effet sur un compte auprès de la filiale luganaise de la banque HSBC que Trafigura aurait versé plusieurs centaines de milliers d'euros destinés à corrompre un fonctionnaire maltais dans le cadre d'un appel d'offres pour les fournitures de pétrole à [Enemalta](#), la société énergétique publique de Malte. Le compte aurait été ouvert au nom d'une société domiciliée à Gibraltar, Energy & Environment Consultants Ltd, présidée par un certain Frank Sammut; il s'est en particulier occupé d'acquiescer du brut pour le compte d'Enemalta.

On estime que la société maltaise achète chaque année de l'or noir pour 360 millions

d'euros. Depuis 2004, Trafigura est son principal fournisseur en pétrole à bas contenu de soufre. Selon les informations divulguées par [Malta Today](#), Trafigura aurait versé de l'argent à Sammut pour remporter les appels d'offres. La société lucernoise aurait fait passer ses versements pour des «*frais de remboursement*». Alors que les factures faisaient référence au numéro du contrat liant Trafigura à Enemalta.

A la suite des révélations de [Malta Today](#), la magistrature maltaise a ouvert une enquête. Sammut a été arrêté et interrogé à plusieurs reprises par un procureur. Il a admis avoir passé un accord avec Tim